



Mairie de La Terrasse  
Madame BRUN Claudie  
102 place de la mairie  
38660 La Terrasse

Crolles, 22 novembre 2018

N/Réf : FG/NM/SF/2018-03600  
S/C Direction Générale/  
Objet : Captages et PLU

Madame le Maire,

Votre commune dispose actuellement d'un Plan Local d'Urbanisme ou projette d'en approuver un prochainement. Ce document d'urbanisme peut notamment comporter des « emplacements réservés », au titre l'article L.151-45 du code de l'urbanisme, et faciliter ainsi la maîtrise foncière des collectivités publiques pour des ouvrages publics d'intérêt général.

Les sources (par résurgence ou forage) et les périmètres immédiats des captages d'eau potable appartiennent à cette catégorie d'ouvrages publics. Ils peuvent donc être couverts par une servitude administrative d'emplacement réservé. Ce dispositif juridique permet de faciliter l'acquisition de ces ouvrages stratégiques et leur protection par l'autorité publique compétente.

En l'absence de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la communauté de communes du Grésivaudan, désormais compétente en matière d'eau potable, ne dispose pas de la capacité d'instaurer de tels emplacements réservés dans les Plans Locaux d'Urbanisme communaux. En revanche, elle doit gérer les captages d'eau potable.

Dans ce contexte, Le Grésivaudan souhaiterait, à l'occasion des procédures d'élaboration, de révision ou de modification de votre Plan Local d'Urbanisme, que vous veilliez à ce que chaque périmètre immédiat de captage permettant l'alimentation en eau soit couvert par un emplacement réservé et que l'intercommunalité soit désignée comme son bénéficiaire, à la place de la commune.

Je vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'expression de ma considération.

Pour le Président,  
**Francis GIMBERT**  
Et par délégation  
La vice-présidente en charge des milieux  
aquatiques

**Valérie PETEX**

Le GRÉSIVAUDAN  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
390 RUE HENRI FABRE - 38926 CROLLES CEDEX  
TÉL. 04 76 08 04 57 - FAX 04 76 08 85 61



[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)  
[bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)